ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES (CERF) – VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, DIMANCHE LE 24 AVRIL 2022 À 13H00 À LA POLYVALENTE FORIMONT DE CAUSAPSCAL, SITUÉE AU 145, RUE SAINT-LUC.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Mot du président et présentation des membres du conseil d'administration
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021
7. Formation du comité d'élection et ouverture des mises en candidature
8. Présentation des états financiers 2021
9. Présentation du rapport d'activités 2021
10. Présentation de la tarification 2022
11. Pause
12. Informations générales
    a. Bilan de la situation de la pêche
    b. Bilan de la situation de la chasse
    c. Bilan de la protection de la faune
    d. Dossiers foresterie et voirie
    e. Présentation de la politique sur les groupes de chasse
    f. Nouvelles modalités d'enregistrement
13. Période de question et propositions de l'assemblée
14. Élections
    a. Fermeture des mises en candidatures
    b. Présentation des candidats
    c. Élections
    d. Nomination de l'exécutif par le C.A.
15. Remerciement et mot de clôture
16. Levée de l'assemblée

- Seuls les détenteurs d'une **carte de membre valide au 30 novembre 2021** seront admis à l'AGA et il faut avoir 18 ans et plus pour avoir le droit de vote.